

# Commission Locale de l'Eau (CLE)

Séance plénière du 22 mai 2013 - Bordeaux



# ORDRE DU JOUR

- 1/ Rapport d'activité 2011-2012
- 2/ Organisation de la concertation
- 3/ Lancement des études de la phase I de l'élaboration
- 4/ Communication
- 5/ Présentation de l'étude Garonne 2050

# 1/ RAPPORT D'ACTIVITÉ

# Année 2011-2012

- Phase organisationnelle de l'élaboration :
  - Structuration des instances de la CLE
  - Préparation de la phase opérationnelle : rédaction du CCTP avec l'appui du SMEAG
  - Désignation du SMEAG en tant que structure porteuse (MO de l'animation et des études) : 22 mars 2012
  - Définition de la méthode et du planning
  - Consultation des entreprises : appel d'offres européen

## 2/ ORGANISATION DE LA CONCERTATION

# LES INSTANCES DE LA CLE

- CLE (87 membres – 51, 24, 12 et 6 membres associés)
- Bureau de la CLE (31 membres)
- Commissions géographiques (6)
- Groupes thématiques (6)
- Groupes de concertation technique (2)

# GROUPES DE CONCERTATION TECHNIQUE



Ils sont constitués des représentants des Conseils régionaux et généraux 31, 33, 47 et 82, des DREAL Aquitaine et Midi-Pyrénées et des DDT 31, 33, 47 et 82, de l'Agence de l'Eau et de l'ONEMA

Deux groupes, réunis le 9 avril :

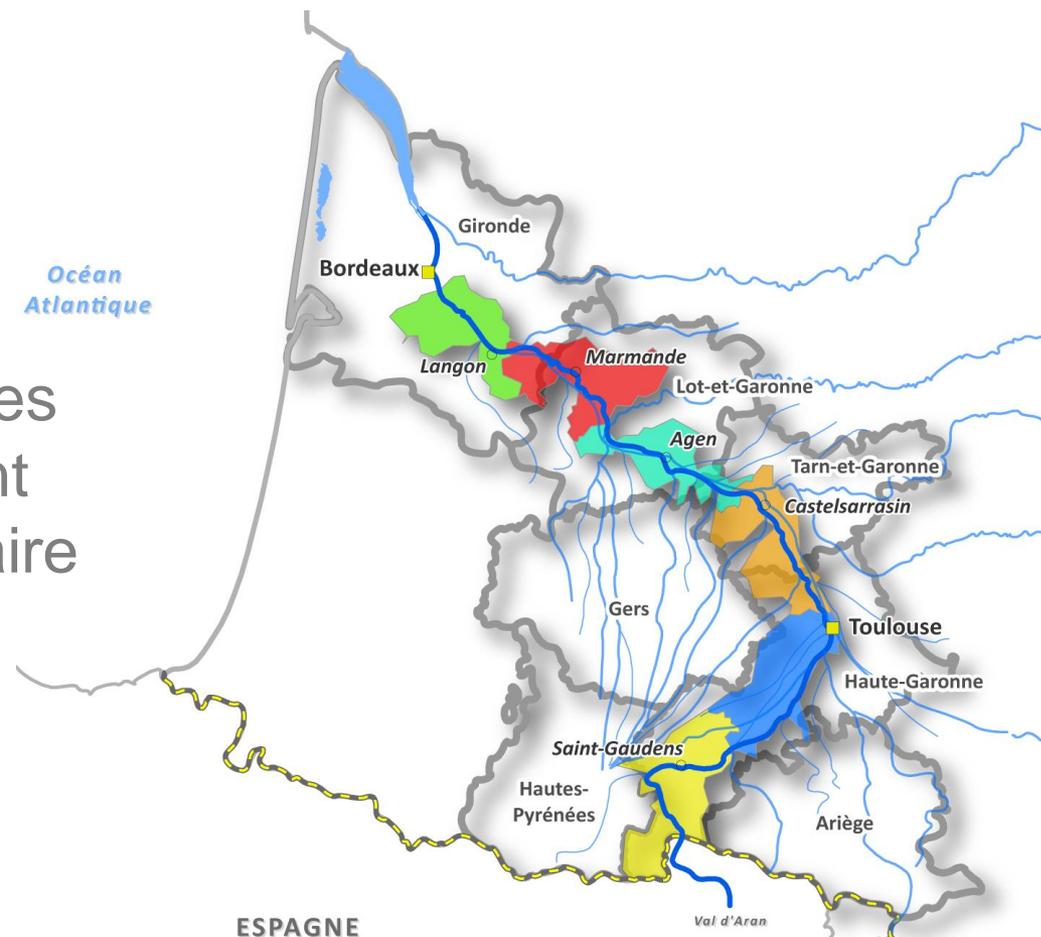
- Groupe de suivi de l'élaboration : assurer la validité technique des documents liés à l'élaboration, collaboration technique avec l'équipe d'animation
- Groupe communication : participation à l'élaboration et à la relecture des documents de communication de la CLE

# GROUPES THÉMATIQUES

- Six groupes : qualité des eaux, crues et inondations, ressources en eau à l'étiage, zones humides, milieux aquatiques, eau et société
- Composition des groupes proposée au Bureau du 11 décembre amendée par les demandes d'intégration reçues puis examinée par le groupe de suivi de l'élaboration
- 1<sup>ière</sup> série de réunion en juin : contribution à l'état initial du SAGE sur la base de l'« Etat des connaissances ».

# COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

- Présidée par un élu membre de la CLE (sollicitation en cours)
- Approche territoriale des thématiques en mettant l'accent sur la nécessaire solidarité amont-aval



## 3/ LANCEMENT DES ÉTUDES

# ETUDES POUR L'ÉLABORATION : 2 PHASES

- Phase I : (en cours)
  - Etat des lieux (état initial, diagnostic et tendances) puis scénarios alternatifs
  - Zones humides : synthèse de la connaissance et complément d'inventaire en Gironde
- Phase II : (à partir de début 2015)
  - Construction du scénario collectif (ou stratégie)
  - Rédaction du SAGE (PAGD, règlement)

Objectif : adoption du projet de SAGE  
par la CLE fin 2015, début 2016

# ETUDES DE PHASE I

Présentation par NALDEO du contenu des études de  
cette phase



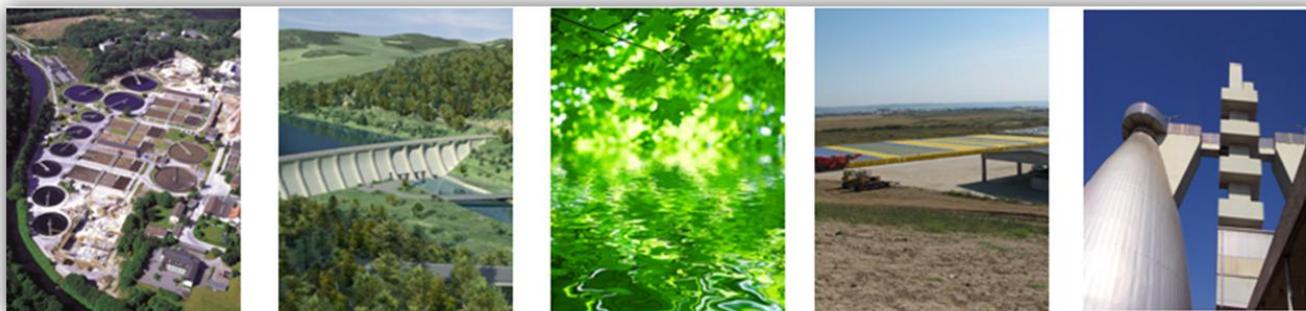
# NALDEO EN FRANCE

- Depuis le 28 Décembre 2012 et avec la participation d'un fonds français d'investissement, la société Pöyry SAS a changé d'actionariat et est désormais détenue majoritairement par son management et ses salariés. Pöyry SAS porte le nouveau nom de NALDEO.
- Ingénierie et conseil dans les domaines :
  - de l'eau et l'assainissement
  - de l'environnement
  - de l'énergie
  - des déchets
  - de l'aménagement urbain
- 195 collaborateurs répartis sur 9 établissements principaux
- Chiffre d'affaires 2012 : 20 M€
- Certifié ISO 9001 et ISO 14001
- Strictement indépendant de tous les exploitants et fournisseurs



# UN METIER : L'INGENIERIE ET LE CONSEIL

- Ingénierie et maîtrise d'œuvre d'ouvrages et d'installations dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de l'énergie et des déchets
- Etudes environnementales, études d'impact, études rivières, études hydrauliques, dossiers d'autorisation d'exploiter, dossier loi sur l'eau
- Etude et Audits eau, assainissement, énergie et déchets / plans stratégiques de développement et d'investissement
- Conseil et contrôle en gestion des services publics locaux eau, assainissement, énergie, déchets, électricité et gaz



# ETUDES RESSOURCES EN EAU / ETUDES STRATEGIQUES

- **ETUDES RESSOURCES EN EAU/ETUDES STRATEGIQUES :**
  - **Création et développement de NOPOLU System 2, un outil puissant pour la gestion des ressources en eau.** Application sur les contrats avec l'Agence Européenne de l'Environnement et avec le Commissariat Général au Développement Durable dans le cadre du Système de l'Observation et des Statistiques (ex-IFEN), notamment pour le développement d'un module de calcul de la pression liée à l'agriculture
  - **Nombreuses références sur les études relatives à la mise en œuvre de Directive Cadre sur l'Eau :** Programme de mesures pour la préparation des SDAGE 2009 sur les bassins de la Loire Amont et des rivières d'Ile de France (Agences de l'eau)
  - 7 Etudes d'impact du classement des cours d'eau (Agences de l'eau et DREAL)
  - Etudes relatives à la continuité écologique (DREAL, SAGE)
- **ETUDES ENVIRONNEMENTALES :**
  - Etudes hydrauliques, diagnostic des milieux aquatiques (morpho-dynamisme, habitat et milieu physique, ripisylve), hydrobiologie (IBGN, IBGA, IBD, IPS, IBMR), Dossiers réglementaire (loi sur l'Eau, ICPE), Etudes et maîtrise d'œuvre d'aménagement de rivières et/ou des zones humides

# NOS RÉFÉRENCES RÉCENTES SPÉCIFIQUES À LA PRÉSENTE ÉTUDE



- **Elaboration de programmes de mesures et d'actions dans le cadre de la révision du SDAGE Loire Bretagne**, mise en place de la DCE sur les commissions géographiques « Allier-Loire Amont » & « Loire moyenne-Cher-Indre » pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne ;
- **Bilan intermédiaire du SDAGE ADOUR-GARONNE de 1996**. Recommandations pour la révision du SDAGE pour l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;
- **Elaboration du SAGE Yèvre-Aurone** pour le Conseil général du Cher ;
- **Elaboration du SAGE Yerres et de ses documents constitutifs**: PAGD et rapport d'évaluation Environnementale pour le compte du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Villeneuve-Saint-Georges ;
- **Elaboration du SAGE de l'Aulne**, étude complémentaire «Caractérisation des flux et des sources d'Azote sur le Bassin versant de l'Aulne » pour l'EPAGA.

# PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU PROJET

**Chef de projet : Guillaume LE GALL**

**Equipe SAGE :**  
**Marine GUIVARCH**  
**Aude DANY**  
**Nicolas TOULZAC**

## Experts

**Un panel d'experts interviendront en tant que de besoin :**

Spécialiste milieux  
naturels et zones  
humides :

Anne KIBLER

Marilyne LE THIEC

Experte dynamique  
fluviale et aménagement  
de cours d'eau :

Stéphanie BRUNIGER

Spécialistes  
hydraulique fluviale &  
hydrologie :

Adrien GUIHEUX

Experts  
hydrogéologie :

Nour MADID

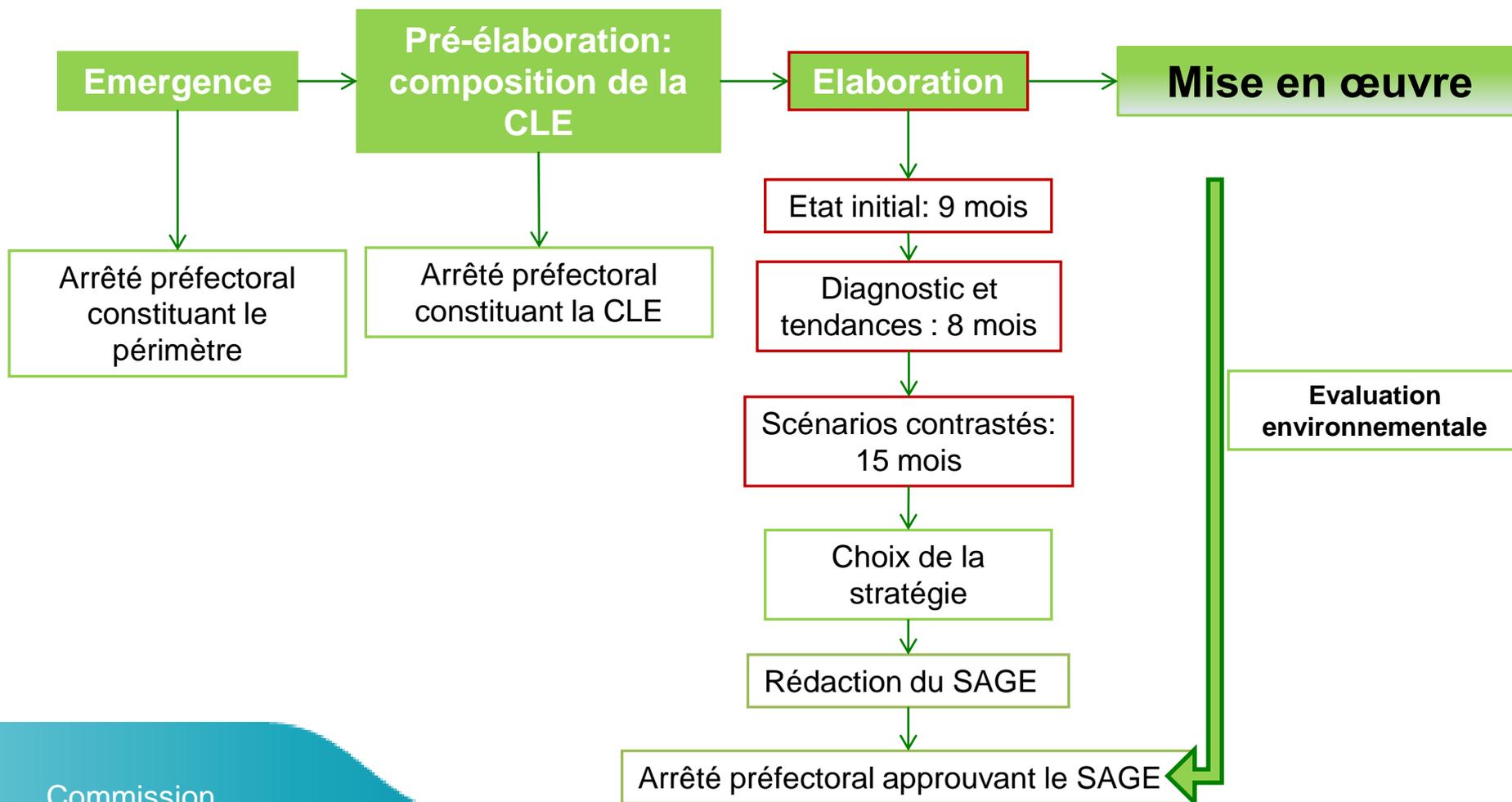
Experts pressions  
anthropiques :

Aude DANY

Appui juridique et règlementaire sur les politiques publiques

L'Equipe chargée d'effectuer les géotraitements et de produire les cartes est la même que l'équipe SAGE, supervisée par un référent SIG qui interviendra pour les traitements complexes.

# CONTEXTE DE L'ÉTUDE : PHASE I DE L'ÉLABORATION DU SAGE « VALLÉE DE LA GARONNE »



# MÉTHODOLOGIE : ÉTAT INITIAL

- **Objectif de l'état initial :**
  - L'état initial consiste à conduire, à partir du recensement des données existantes, **une analyse globale des connaissances.**
  - L'état initial s'attachera à décrire les milieux, les usages, et les données réglementaires qui se rapportent au territoire concerné.
- **Contrainte :**
  - Taille du territoire importante : Nécessité d'adapter la description des thématiques

# MÉTHODOLOGIE : ÉTAT INITIAL

- **La collecte sera réalisée sur la base :**
  - Des documents contenus dans le porter à connaissance communiqué par les services de l'Etat au président de la CLE,
  - De la bibliographie sur le rapport d'état des connaissances fournies par le SMEAG,
  - De l'ensemble des thématiques abordées dans le cahier des charges avec une attention particulière sur les études incontournables citées,
  - De tout autre document que pourront fournir les membres de la CLE.

# MÉTHODOLOGIE : ETAT INITIAL

LE CONTENU : FIXE PAR LE CODE DE L'ENVIRONNEMENT



- **Contexte réglementaire : DCE, LEMA, SDAGE**
- **Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la vallée de la Garonne : la démarche, le périmètre, la CLE**
- **Connaissance de la ressource en eau et des milieux aquatiques existants**
- **Usages de l'eau et des milieux aquatiques**
- **Acteurs et outils de la gestion de l'eau sur le territoire – gouvernance**
- **Analyse socio-économique des usages et des politique de gestion de la ressource en eau**
- **Détermination des manques**

# MÉTHODOLOGIE: ETAT INITIAL

## LE CONTENU : SPÉCIFICITÉS

- **Le rapport d'état initial comprendra une partie spécifique aux manques, dans laquelle nous présenterons :**
  - Les données recueillies avec un avis objectif sur la qualité des informations,
  - Les lacunes constatées dans les jeux de données et documents récoltés,
  - Les études complémentaires nécessaires pour compléter l'état des lieux. Une présentation succincte de ces études (but, acteurs concernés) sera réalisée, afin que la CLE puisse juger de l'opportunité de les lancer.
- La rédaction du document devra aboutir à un état initial montrant l'étendue des connaissances disponibles sur le territoire mais également **une mise en perspectives des différentes thématiques entre elles et des impacts de certains usages sur la ressource en eau.**



# MÉTHODOLOGIE : LE DIAGNOSTIC

- **Objectif du diagnostic :**
  - **La phase de diagnostic sera étroitement liée et concomitante avec la phase d'état initial.**
  - Cette phase consiste en la synthèse de toutes les informations concernant le périmètre du SAGE recueillies lors de l'état initial et en l'analyse des liens usages / milieux, de la satisfaction des usages, des contraintes par usages et par milieu et des comportements des différents acteurs.
  - Le but est d'apporter aux membres de la CLE les informations nécessaires à la définition puis à la hiérarchisation des enjeux et des problèmes liés à la gestion de l'eau et des milieux sur leur territoire.

# MÉTHODOLOGIE : LE DIAGNOSTIC

- **Le diagnostic sera réalisé sur la base :**
  - Du choix entre les différentes interfaces proposées dans le cahier des charges : choix par les acteurs des interfaces les plus pertinentes aux vues des enjeux
- **Chaque interface fera l'objet d'une « fiche de synthèse » regroupant :**
  - L'ensemble des indications clés nécessaires à la bonne compréhension de la situation actuelle(chiffres clés, graphiques, tableaux, ...).
  - Une analyse des causes, des facteurs aggravant et des impacts
  - Une analyse du type AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces)
- **Le diagnostic contiendra également :**
  - Un bilan de satisfaction des usages
  - Un bilan des impacts des usages sur le milieu
  - Bilan des convergences et divergences des usages

# MÉTHODOLOGIE : LE SCÉNARIO TENDANCIEL

- **Objectif du scénario tendanciel :**
  - Dégager les grandes tendances d'évolutions et à construire un scénario dit « tendanciel »
  - Intégrer les projets et programmes en cours ou à venir et décrire un état de la ressource en eau à l'horizon 2027 si aucune action supplémentaire n'est menée
- **Le scénario tendanciel sera réalisé à partir :**
  - des données de l'état initial et du diagnostic.
  - des données de l'étude Garonne 2050 en ciblant celles qui concernent le périmètre du SAGE.
- **Les tendances d'évolution pourront alors être dégagées sur :**
  - Le développement et la satisfaction des usages,
  - Les impacts de ce développement sur les milieux.

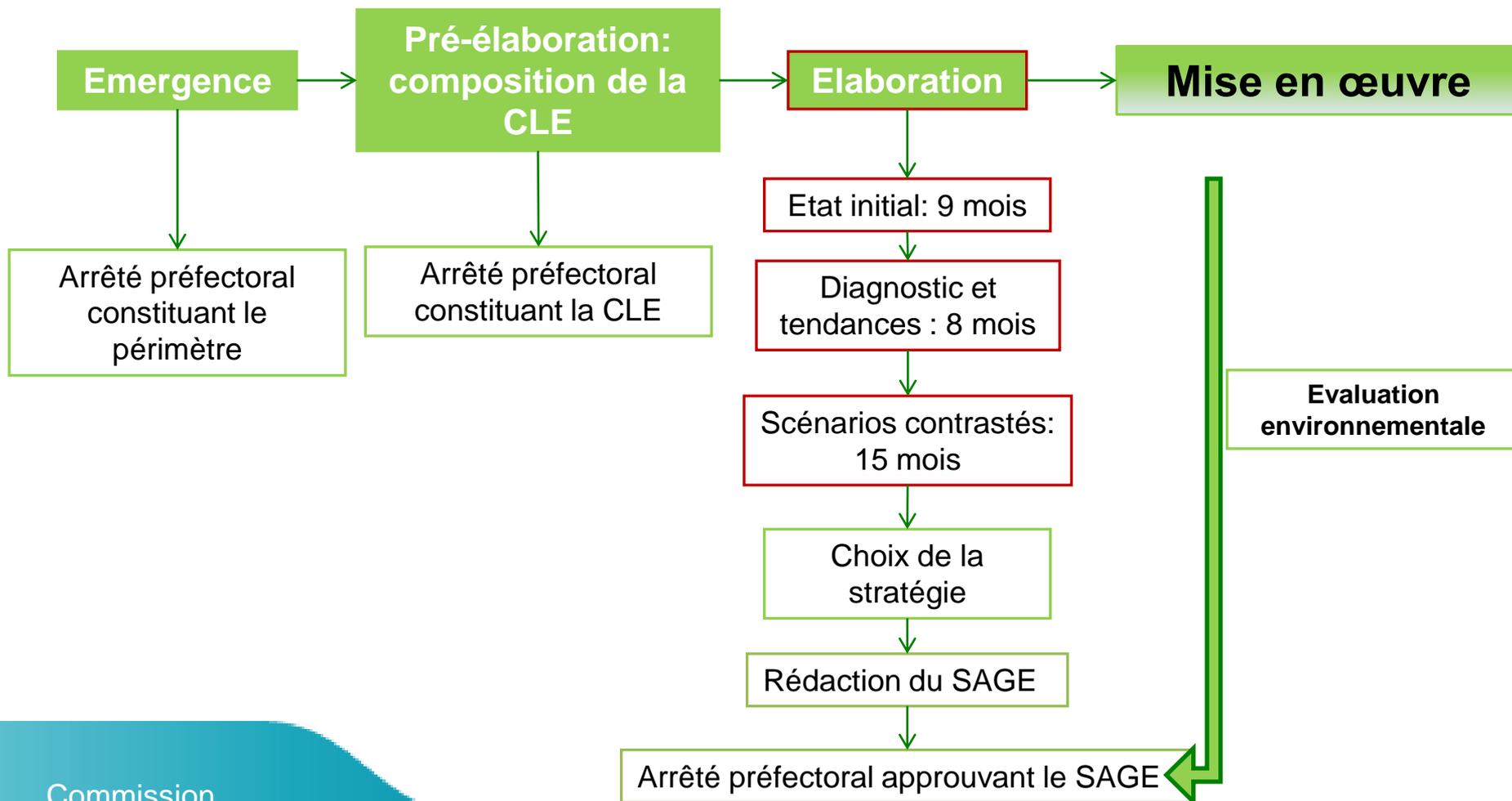
# MÉTHODOLOGIE : LE SCÉNARIO TENDANCIEL

- **Le scénario tendanciel sera construit en tenant compte :**
  - De l'évolution démographique, de l'urbanisation et des pressions anthropiques,
  - De l'évolution des activités économiques (agricultures, industries. artisanat..) et de loisirs,
  - De macro tendances telles que le changement climatique,
  - De la mise en œuvre des politiques engagées et des grands travaux d'aménagement (loi sur l'eau, réglementation locale, PAC,...),
  - De la satisfaction des usages

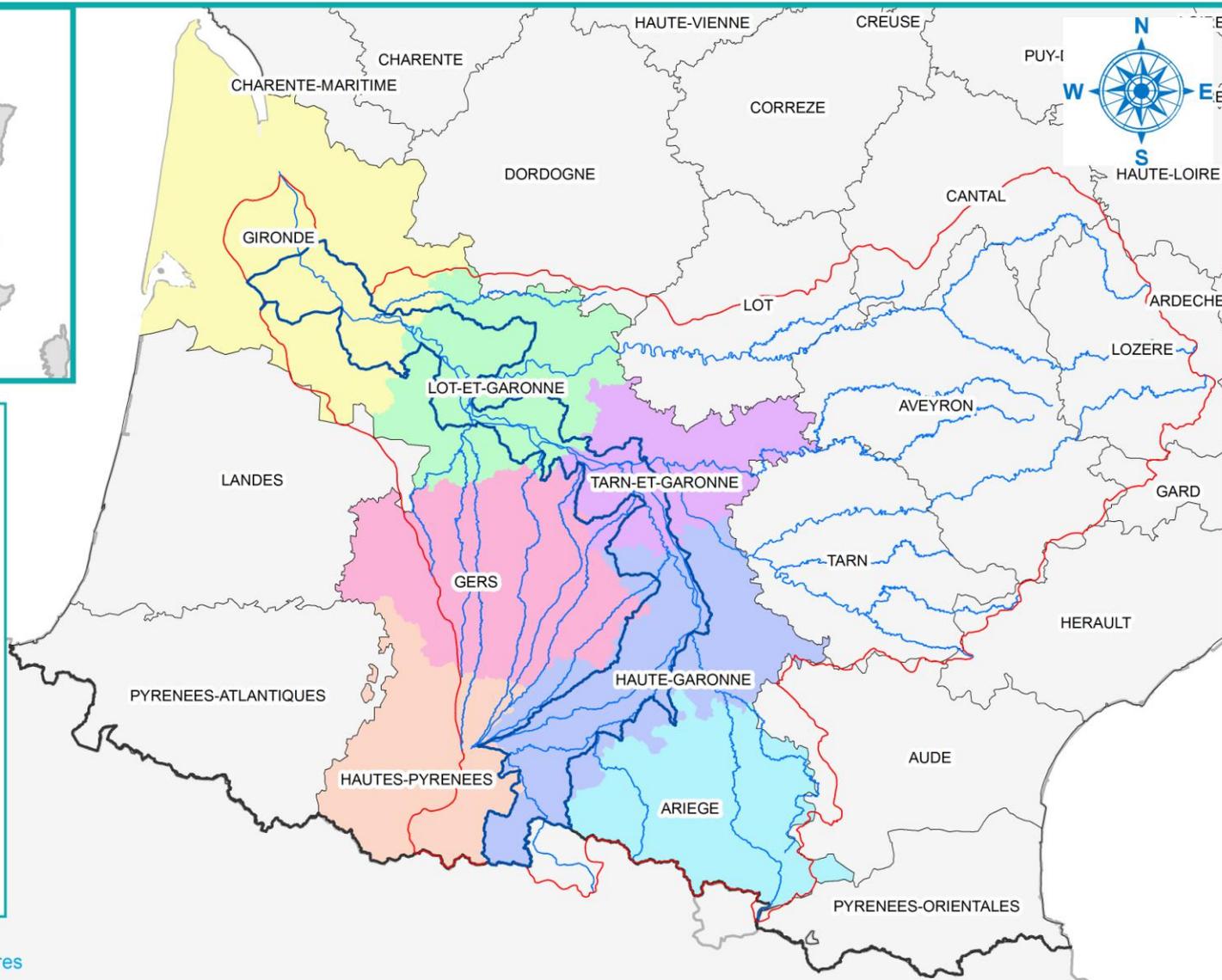
# MÉTHODOLOGIE : LE SCÉNARIO TENDANCIEL

- **Trois approches utilisées :**
  - **Un travail de projection quantitative** intégrant, en les corrigeant, les analyses réalisées par l'INSEE;
  - **Un travail de prospective exploratoire**, en s'appuyant notamment sur le recensement des projets, des stratégies des acteurs du territoire (SDAGE 2010-2015,...) et des politiques publiques ;
  - **Un travail collectif de prospective stratégique** avec les commissions thématiques, pour élaborer des scénarios possibles en intégrant les objectifs annoncés par chaque acteur. Le scénario d'évolution socio-économique découlera des séances de concertation.

# L'ÉLABORATION DU SAGE « VALLÉE DE LA GARONNE »



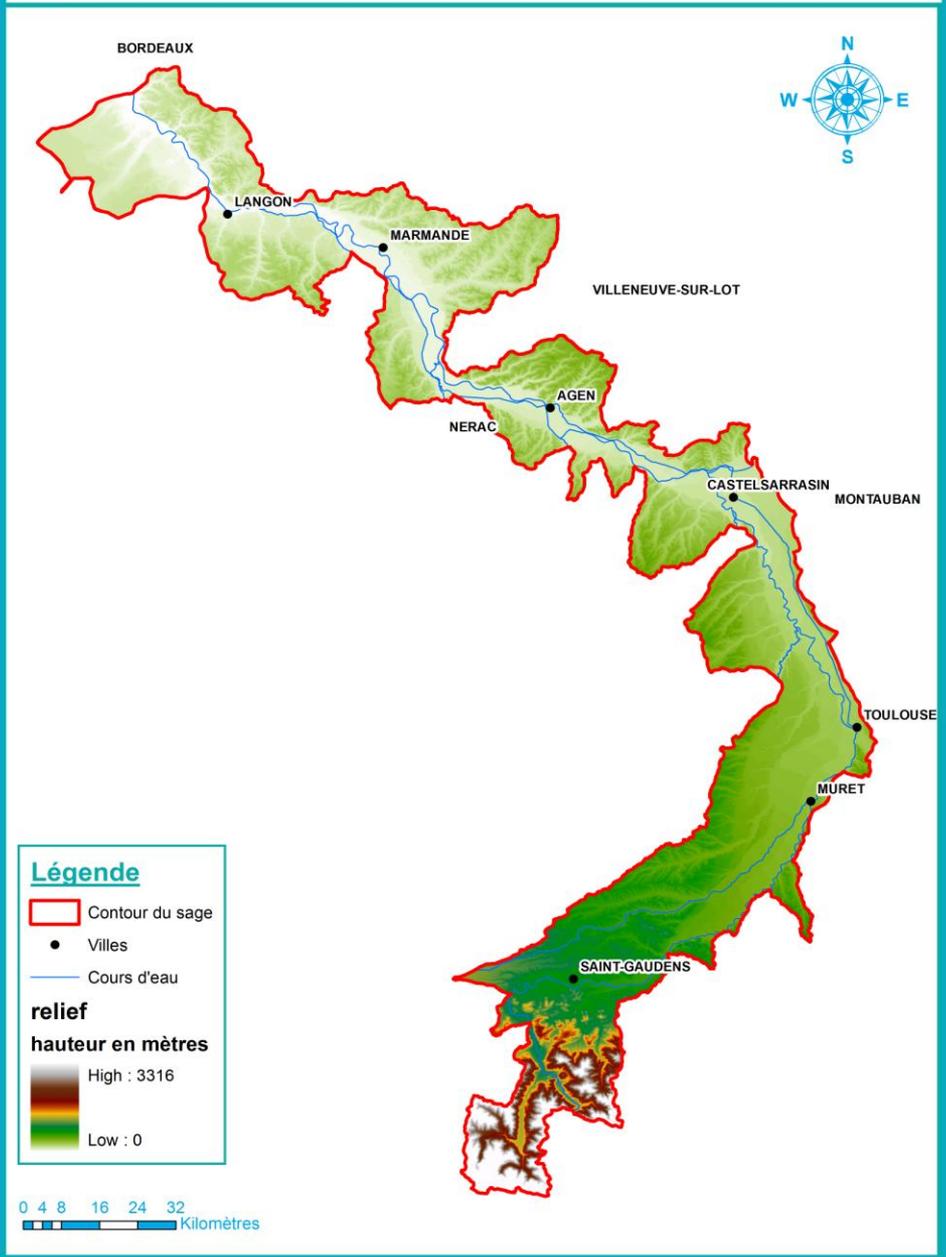
# Carte n°1 : Contexte du SAGE Vallée de la Garonne



## Légende

-  Contour du SAGE
  -  Cours d'eau
  -  Bassin versant de la Garonne
  -  Frontière Espagnole
- Départements**
-  ARIÈGE
  -  GERS
  -  GIRONDE
  -  HAUTE-GARONNE
  -  HAUTES-PYRÉNÉES
  -  LOT-ET-GARONNE
  -  TARN-ET-GARONNE

0 12.5 25 50 75 100  
 Kilomètres



**Légende**

- Contour du sage
- Villes
- Cours d'eau

**relief**  
hauteur en mètres

High : 3316  
Low : 0

0 4 8 16 24 32  
Kilomètres



# MODALITÉS DE VALIDATION

Pour chaque étape (état initial, diagnostic, scénarios) :

- Une relecture par le groupe de suivi de l'élaboration
- Un examen par les groupes thématiques
- Un avis des commissions géographiques
- Une validation par le Bureau et *in fine* par la CLE

Le Bureau se réunira en tant que de besoin au fur et à mesure des ces étapes de validation

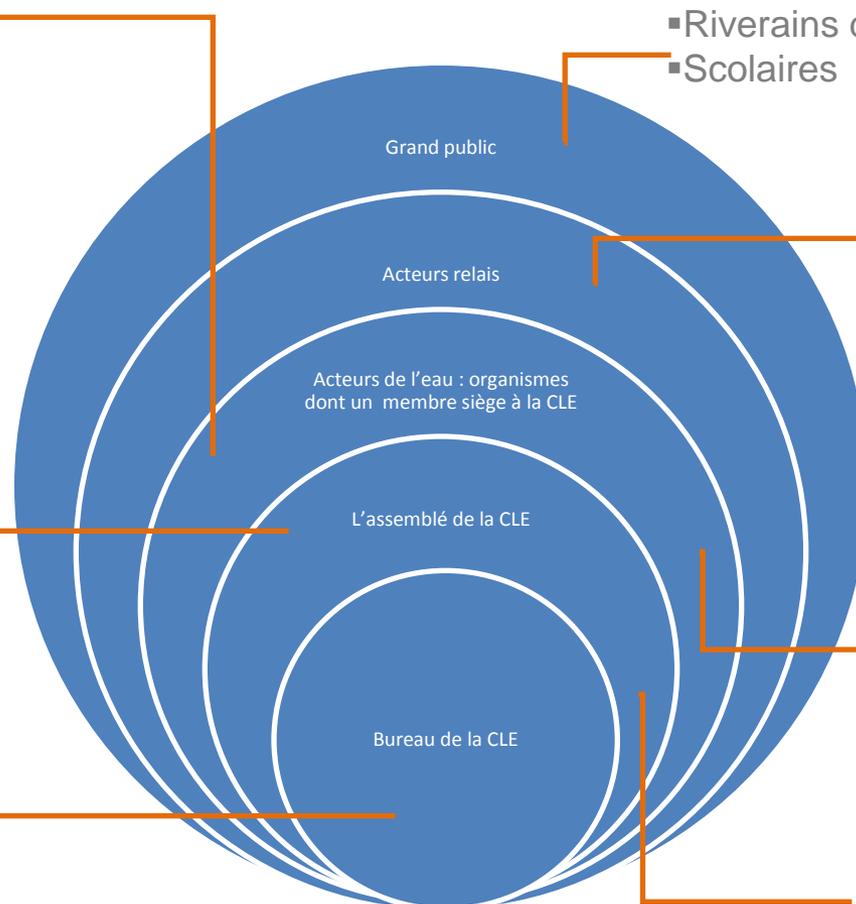
## 4/ COMMUNICATION

# Différentes cibles

- Les usagers
- Chambres consulaires
  - Agriculture, sylviculture
  - Industrie (hydroélectricité, granulats, industriels utilisant eau)
  - Asso consommateurs
  - Asso protection nature
  - Acteurs du tourisme
  - Pêche
  - Chasse

Etat : 12 sièges  
 Usagers : 24 sièges  
 Élus : 51 sièges

31 membres :  
 Etat : 4 pers.  
 Usagers : 10 pers.  
 Elus : 17 pers.



- Riverains de la Garonne
- Scolaires

- Presse
- Acteurs économiques
- Enseignement supérieur
- Collectivités et partenaires

- Elus et techniciens des coll. Locales
- Acteurs de l'eau
- SAGE voisins
- Val d'Aran (Esp.)

Commissions thématiques et géographiques

# LE PLAN DE COMMUNICATION

- Des outils :
  - Logo, charte graphique
  - Site Internet : mis en ligne le 22 mai
  - Plaquette « Le fleuve s'organise »
  - Lettre d'info 1 (juin 2013) : « lancement des études »
  - Kit de communication (logos, texte de présentation, plaquette, photos, etc...)
- Des événements :
  - Conférences de presse itinérante : Bordeaux, Agen, Toulouse

# LE LOGO



- Point de départ : le galet symbole de la Garonne
- Une forme arrondie, qui fait écho à la démarche de concertation du SAGE
- Une forme dynamique et tournée vers l'avenir
- Une stylisation graphique du « S », du territoire et du cours d'eau

# Le site internet

# Page d'accueil

## LE SITE DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

- COMPRENDRE LE SAGE VALLÉE DE LA GARONNE
- MESURER LES ENJEUX
- DÉCOUVRIR LES ACTEURS
- SUIVRE LES GRANDES ÉTAPES
- CONSULTER LA DOCOTHÈQUE

Accueil



Votre recherche ici >

### AU FIL DU SAGE

5 avril 2013 - Voici ma seconde actu !... [En savoir plus](#)

5 avril 2013 - Première actu avec un titre très ... [En savoir plus](#)

Les dernières actualités

 LA VIE DE LA CLE

 L'AGENDA DU SAGE

 LA DERNIÈRE LETTRE DU SAGE



## LE SITE DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

- COMPRENDRE LE SAGE VALLÉE DE LA GARONNE
- MESURER LES ENJEUX
- DÉCOUVRIR LES ACTEURS
- SUIVRE LES GRANDES ÉTAPES
- CONSULTER LA DOCOTHÈQUE

POURQUOI ?

COMMENT ?

CARTE D'IDENTITÉ DE LA VALLÉE DE LA GARONNE

Accueil / Comprendre le SAGE



Lorem ipsum



comprendre-le-sage-vallee-de-la-garonne/pourquoi

### POURQUOI ?

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil élaboré de façon concertée, sur un territoire cohérent, permettant une gestion efficace de la ressource en eau.

#### LE SAGE, UN OUTIL DÉMOCRATIQUE ADAPTÉ À L'ÉCHELLE DU FLEUVE.

Issu de la loi sur l'eau de 1992, renforcé par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 31 décembre 2006, le SAGE est un outil adapté à la construction d'une politique de gestion intégrée de la ressource en eau, efficace localement, avec des moyens dédiés au fleuve et à son environnement.

Le SAGE est un document qui a vocation à favoriser une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, sur un sous bassin ou une unité hydrographique cohérente.

Cadré par le SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau élaboré par l'Agence de l'Eau), le SAGE de la Vallée de la Garonne vise à répondre aux enjeux majeurs identifiés sur le corridor alluvial garonnais : la gestion du risque d'inondation et des étiages sévères, la préservation des milieux aquatiques, des migrateurs et de la qualité de l'eau.

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU, UN « PARLEMENT DE L'EAU » POUR LA VALLÉE DE LA GARONNE.

Votre recherche ici

#### AU FIL DU SAGE

5 avril 2013 - Voici ma seconde actu !... *En savoir plus*

5 avril 2013 - Première actu avec un titre très ... *En savoir plus*  
Les dernières actualités

LA VIE DE LA CLE

L'AGENDA DU SAGE

LA DERNIÈRE LETTRE DU SAGE



Le SDAGE en quelques mots

# La plaquette



*Le fleuve s'organise...*



## QU'EST-CE QU'UN SAGE ?



Cartographie de l'Agglo

### UN OUTIL DE PLANIFICATION

Elaboré collectivement par les élus du territoire, les représentants de l'Etat et de ses administrations et les usagers de la ressource en eau, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification pour la préservation et la gestion des milieux aquatiques.

### UN RÉGLEMENT OPPOSABLE AUX TIERS

Une fois qu'il est adopté, le SAGE devient le cadre de référence, l'outil d'aide à la décision pour les projets d'aménagement de la vallée (urbanisation, infrastructures, industrie, agriculture, loisirs...). Toute décision dans le domaine de l'eau ainsi que les plans d'urbanisme s'appliquant au territoire doivent être compatibles avec ses orientations. Le règlement du SAGE est opposable aux tiers. Le SAGE doit lui-même être compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE).

## 4

### FONCTIONS DU SAGE

- Déterminer les objectifs de qualité et d'utilisation rationnelle de la ressource en eau, ainsi que les moyens et les délais pour y parvenir
- Fixer les mesures de protection de la ressource, de prévention des inondations et d'aménagement du territoire
- Identifier les milieux aquatiques remarquables et définir le cadre de leur valorisation
- Réglementer les activités, projets ou ouvrages pouvant porter atteinte aux ressources en eau et aux milieux aquatiques, ainsi que la répartition des ressources entre les différents usages

### FOCUS SUR...

## LE PERIMETRE DU SAGE



Photo Agglo de Agglo

### LES CONTOURS DU PÉRIMÈTRE

Depuis le Val d'Aran où elle prend sa source jusqu'à l'estuaire de la Gironde où elle se jette, la Garonne draine un vaste bassin versant. Sa vallée est l'axe névralgique du bassin : elle représente l'axe de communication majeur du sud-ouest entre mer Méditerranéenne et océan Atlantique et concentre près de la moitié de la population du bassin.

Ainsi, le territoire du SAGE correspond à celui de la vallée de la Garonne, afin de répondre de façon opérationnelle aux enjeux de gestion de l'eau qui y sont identifiés. Le périmètre du SAGE est une unité hydrographique où s'imposent des solidarités physiques et humaines : bassin versant, vallées, cours d'eau, nappes alluviales.

### LES COMPOSANTES DU TERRITOIRE

Le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne est très étendu. Il couvre toute la vallée de la Garonne française, de la frontière avec l'Espagne (Pont du Roy) jusqu'au sud-est de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le SAGE se déploie sur le corridor biologique et social, reliant la montagne à l'océan, l'Espagne à la France, Toulouse à Bordeaux. Son périmètre comprend également plusieurs petits bassins versants associés, les sources araleses du fleuve (impliquant une coopération avec l'Espagne), ainsi que la zone d'influence des marnes à Taval (transition entre le fleuve et l'estuaire de la Gironde).



## POURQUOI ÉLABORER UN SAGE SUR LA VALLÉE DE LA GARONNE ?

### POUR RETROUVER LE BON ÉTAT DES EAUX ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Par son approche pluridisciplinaire et intégrée de la gestion de l'eau d'un territoire, le SAGE est un outil privilégié pour retrouver le bon état des eaux et des milieux aquatiques. Le programme de mesures du SDAGE Adour-Garonne 2010-2015 s'appuie largement sur les SAGE pour atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau assignés par la DCE (Directive Cadre sur l'Eau). La SAGE Vallée de la Garonne fait partie des SAGE prioritaires devant être élaborés avant fin 2015 (orientation A9 du SDAGE).

## 4 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

- La Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE - oct. 2000) impose d'atteindre le « bon état écologique » des cours d'eau et des milieux aquatiques, d'ici à 2015. Ses principes reposent sur une gestion patrimoniale des ressources et des milieux aquatiques à l'échelle des bassins versants.
- La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA - déc. 2006) renforce la portée juridique des SAGE et l'implication du public dans son élaboration. Elle confère la place de l'eau au rang de « patrimoine commun à tous ». Cette loi anticipe l'adaptation au changement climatique et clarifie le fonctionnement des services publics de l'eau.
- Le SDAGE est un document de planification à l'échelle du grand bassin hydrographique. Il définit des orientations de portée réglementaire, propose des actions structurantes pour améliorer la gestion de l'eau du bassin et réglemente les SAGE.
- Le Plan Garonne 2007-2012 est un document structurant et opérationnel pour la mise en œuvre du SDAGE Adour-Garonne : il s'inscrit dans une gestion globale, cohérente et maîtrisée de la ressource en eau, intégrant l'ensemble des enjeux du fleuve et de sa vallée. Une convention financière a été signée le 8 avril 2009.

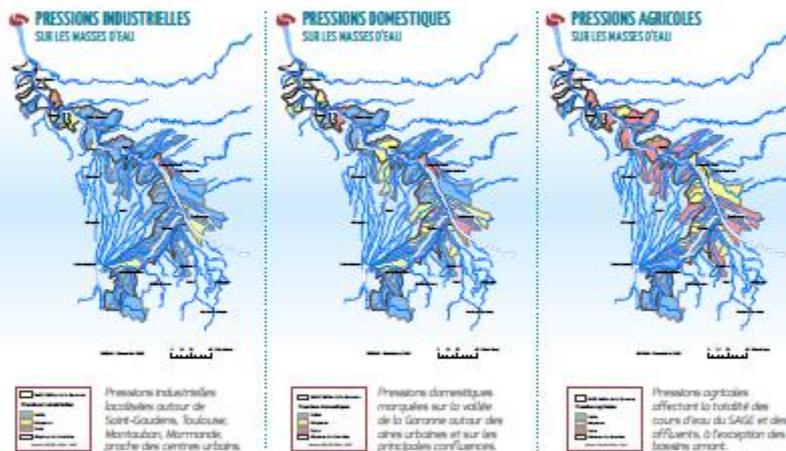
### LES TERRITOIRES ADJACENTS AU PÉRIMÈTRE DU SAGE

Des échanges privilégiés avec les territoires voisins seront instaurés afin de formaliser une concertation spécifique avec les SAGE limitrophes et le Val d'Aran. Ces échanges sont rendus obligatoires par les liens hydrographiques naturels qui existent entre les territoires.

### REPÈRES

- 2 régions (Aquitaine et Midi-Pyrénées)
- 7 départements (Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, Tarn-et-Garonne, Ariège, Lot-et-Garonne, Gironde)
- 808 communes
- 5 SAGE voisins : Estuaire de la Gironde, Nappes profondes de Garonne, Leyre, Ciron, Hers-mort-Gironde
- 7545 km<sup>2</sup> de superficie, comprenant le lit majeur de la Garonne et sa nappe alluviale cernée par les terrasses
- Près de 1,5 million d'habitants concernés
- Près de 1000 cours d'eau, approchant les 6000 km de linéaire
- Plus de 250 km de canaux (canal de Saint-Montory et canal de Garonne)

Selon le SDAGE 2010-2015 (Schéma Directeur de l'Aménagement et de la Gestion des Eaux), la vallée de la Garonne est un territoire sur lequel l'élaboration d'un SAGE est prioritaire et doit être menée avant 2015. Le SDAGE a déjà identifié des pressions spécifiques sur le fleuve.



## 4 POINTS DE VIGILANCE MAJEURS DANS LA GESTION DE L'EAU DU TERRITOIRE



Re: Image: L'Etat.fr

### LE RISQUE D'INONDATION

Il concerne 68 000 hectares de la plaine, un territoire soumis à la pression fondrière engendrée par la croissance démographique de l'axe garonnais. Il s'agit de protéger durablement les populations les plus exposées au risque et de valoriser les vocations naturelles des zones d'expansion des crues.

### LE DÉFICIT CARACTÉRISÉ EN EAU

Les étiages récurrents impactent le régime hydraulique de la Garonne, l'économie de la vallée, ainsi que l'équilibre hydrologique de son écosystème. Les différents usages peuvent être menacés par l'étiage estival (irrigation, navigation, alimentation en eau potable...). Ce déficit en eau implique donc des opérations de soutien des débits naturels.

### LA QUALITÉ DES EAUX

Les eaux superficielles et souterraines sont altérées par les pollutions domestiques, industrielles ou encore agricoles. Des pollutions toxiques spécifiques touchent quant à elles les eaux superficielles (ex : présence de cadmium sur le Lot et la Garonne girondine). Néanmoins, il est essentiel d'assurer la qualité de l'eau brute, nécessaire au bon fonctionnement de l'hydrologie et aux différents usages de l'eau (eau potable, sports d'eau vives, tourisme, agriculture, pêche, baignade...).

### LA PRÉSERVATION DE L'ÉCOSYSTÈME

Les écosystèmes aquatiques, de grand intérêt écologique et piscicole, sont menacés. Les paysages, la diversité des milieux naturels (zones humides alluviales, corridors biologiques), les sites architecturaux liés au fleuve et à son histoire, la navigation, les loisirs, la promenade, sont la richesse de l'identité garonnaise. Protéger l'écosystème fluvial et les éléments patrimoniaux qui structurent les territoires constitue un enjeu majeur.



Le périmètre du SAGE Vallée de la Garonne touche 1/7 des cours d'eau du bassin versant de la Garonne et la majorité des nappes d'eau souterraines. Au regard des objectifs de la DCE pour 2015, on constate que :

- seulement 17% des cours d'eau sont actuellement en bon état,
  - il faudra avoir doublé ce pourcentage en 2015,
  - le reste des cours d'eau à un objectif de « bon état » en 2021, voire 2027, compte-tenu des difficultés du territoire.
- Pour les mêmes raisons, l'ensemble de la nappe alluviale a un objectif de « bon état » fixé à 2021.

## COMMENT ÉLABORER LE SAGE DE LA VALLÉE DE LA GARONNE ?

### UNE DÉMARCHE CONSTRUCTIVE

L'élaboration d'un SAGE doit être décidée par des collectivités ou par le Préfet. La réflexion mène autour de l'écriture du SAGE fait l'objet d'une démarche participative à laquelle l'ensemble des parties prenantes est associé. Cette vaste concertation doit permettre de prendre en compte la complexité des enjeux environnementaux, sociaux et économiques relatifs à la gestion de la ressource en eau du territoire.

### LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) : L'INSTANCE DE CONCERTATION ET DE DÉCISION

La CLE est en charge de l'élaboration du SAGE. Elle organise la concertation, prend les décisions nécessaires, assure la mise en œuvre et le suivi du SAGE. Sa composition est arrêtée par le préfet de la Haute-Garonne, responsable de la procédure. Lieu de partage des connaissances, de dialogue entre les parties, c'est aussi une assemblée délibérante, indépendante, décentralisée et adaptée au périmètre du SAGE. Elle est le « Parlement local de l'eau ».

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL D'ÉLABORATION DU SAGE VALLÉE GARONNE



#### LA PHASE PRÉLIMINAIRE (SEPTEMBRE 2007 À DÉCEMBRE 2010)

Elle a permis de délimiter le territoire adapté au SAGE, d'informer les parties prenantes et de définir la composition de la Commission Locale de l'Eau. Elle s'est terminée lors de la parution des arrêtés de périmètre et de constitution de la CLE.

#### LA PHASE D'ÉLABORATION (FIN 2010 À FIN 2015)

C'est le moment privilégié de rapprochement et de discussion entre les différents acteurs. Elle vise la résolution des problèmes majeurs liés à l'aménagement du territoire et à l'utilisation de ses ressources.

#### LA PHASE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI (FIN 2015 À 2025 (ENVIRON))

C'est la phase d'application opérationnelle du SAGE d'une durée d'environ dix ans, conduite conformément aux dispositions de son plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau, et sous l'autorité de la CLE.

### FIGURE D'IDENTITÉ DE LA CLE DU SAGE VALLÉE DE LA GARONNE

10 décembre 2010 : installation de la CLE

- 87 membres, 5 membres associés
- 3 collèges
- Thèmes :
  - Des groupes thématiques et des commissions géographiques

**Président :**  
Thierry Scaud,  
Conseiller régional de Midi-Pyrénées

**Vice-président :**  
Hervé Gillet

**Vice-président du SMEAG**

### LES 3 COLLÈGES DE LA CLE

La CLE est organisée en trois collèges (LEMA - déc. 2006) qui représentent au mieux les acteurs de l'eau du territoire. Elle comprend :

- les élus des collectivités locales, de leurs groupements et des établissements publics locaux,
- les représentants des usagers, des organisations professionnelles (agriculture, industrie, pêche...), des associations (protection de l'environnement, consommateurs, pêcheurs...), des propriétaires forestiers,
- les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

■ 11 élus   ■ 24 représentants des usagers   ■ 2 représentants de l'Etat

### FIGURE D'IDENTITÉ DU SMEAG

- 30 ans d'existence (1985-2015)
- 2 régions (Aquitaine et Midi-Pyrénées)
- 4 départements (Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gironde)
- 1 objectif : promouvoir une gestion coordonnée de la Garonne



### REPERES / LES DOCUMENTS DU SAGE

La phase d'élaboration en cours. Identifier les enjeux du territoire à partir d'un diagnostic partagé de l'état de la ressource, des usages de l'eau et des milieux aquatiques. Elle permet d'établir des préconisations pour une gestion intégrée de l'eau. A terme, le SAGE sera composé de trois documents qui seront soumis à enquête publique :

- le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques définissant les objectifs de gestion équilibrée de la ressource en eau, les priorités à retenir, les dispositions, les conditions de réalisation (moyens économiques et financiers nécessaires) pour les atteindre, et ses annexes cartographiques,
- un règlement qui définit des règles précises pour l'exploitation d'installations, d'ouvrages, travaux, activités du territoire dans le but d'assurer la réalisation des objectifs prioritaires du PAGD. Ces règles sont opposables à toute personne publique ou privée,
- un rapport environnemental qui évalue l'impact du SAGE sur son territoire.



Photo: www.le-pays-agricole.com

#### CONTACTS SAGE

**M. Thierry SUAUD,**  
Président de la CLE  
Conseiller régional Midi-Pyrénées  
Maire de Portet-sur-Garonne (31)  
contact@sage-garonne.fr

**M. Hervé GILLE**  
Vice-président de la CLE  
Vice-président du SMEAG  
Conseiller général du canton de Podensac (33)  
contact@sage-garonne.fr

#### SMEAG

Equipe projet d'animation du SAGE,  
**Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne**  
61 rue Pierre Cobineux, 31200 Toulouse  
Tél : 05 62 72 76 00 - Fax : 05 62 72 27 84  
contact@sage-garonne.fr



Pour plus d'information et suivre l'actualité du SAGE, rendez-vous sur  
[www.sage-garonne.fr](http://www.sage-garonne.fr)



# La lettre SAGE



## ÉDI TO

**Thierry  
SUAUD**  
Président de la C.E.E.  
Vallée de la Garonne

His rebus adducti et auctoritate Orgetorixi permoti constituimus ea quae ad proficiendum pertinent comparari, iumentorum et carrorum quam maximum numerum coemere, sementes quam maximas facere, ut in itinere copia frumenti suppleret, cum proximis civitatibus pacem et amicitiam confirmare.

Ad eas res conficiendas biennium sibi satis esse ducentur; in tertium annum profectorem lege confirmant. Ad eas res conficiendas Orgetorix deligitur, is sibi legationem ad civitates suscipit. In eo itinere persuadet Casitico, Cantanataedixi Filo, Segiano,

cuius pater regnum in Sequanis multos annos obtinere esse ducentur; in tertium annum profectorem lege confirmant. Ad eas res conficiendas Orgetorix deligitur, is sibi legationem adit et a senatu populi Romani amicus appellatus erit, ut regnum in civitate sua occuparet.

## GRANDES LIGNES



## GALLIA EST OMNIS DIVISA IN PARTES TRES PERMOTI AD CASITCO

His rebus adducti et auctoritate Orgetorixi permoti constituimus ea quae ad proficiendum pertinent comparari, iumentorum et carrorum quam maximum numerum coemere.

Sementes quam maximas facere, ut in itinere copia frumenti suppleret, cum proximis civitatibus pacem et amicitiam confirmare.

Ad eas res conficiendas biennium sibi satis esse ducentur; in tertium annum profectorem lege confirmant. Ad eas res conficiendas Orgetorix deligitur, is sibi legationem ad civitates suscipit. Eas res conficiendas Orgetorix deligitur.

His rebus adducti et auctoritate Orgetorixi permoti constituimus ea quae ad proficiendum pertinent comparari, iumentorum et carrorum.

Quam maximum numerum coemere :  
- sementes quam maximas facere,  
- ut in itinere copia frumenti suppleret,  
- cum proximis civitatibus pacem.

Et amicitiam confirmare. Ad eas res conficiendas biennium sibi satis esse ducentur; in tertium annum profectorem lege confirmant.

Ad eas res conficiendas Orgetorix deligitur, is sibi legationem ad civitates suscipit. merti supplerent.

## P.02 LE POINT SUR...

Is sibi legationem ad civitates tates suscipit.

## P.03 DOSSIER

Is sibi legationem ad civitates suscipitque eas res conficiendas Orgetorix deligitur. Is sibi legationem ad civitates suscipit.

## P.04 EN BREF

- Fertigrige eas res conficien  
- fulas Orgetorix deligitur.  
- Is sibi legationem ad civitates suscipit.

[L'Annuaire du SAGE Vallée de la Garonne] 2013

# KIT DE COMMUNICATION

- Pour relayer l'information sur le SAGE grâce à des questions essentielles et des réponses synthétiques
- Disposer d'éléments de langage commun sous forme d'un argumentaire, du logo, de plaquettes et de photos
- Permettre une réponse commune à des questions / sujets complexes ou sensibles

## 5/ PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE GARONNE 2050

## 6/ QUESTIONS DIVERSES